



DIEC/24-1005-1742 du 15/04/2024

BACCALAUREATS GENERAL - ORGANISATION DE L'ÉPREUVE PONCTUELLE DE SPECIALITE ORALE - LANGUES, LITTERATURES ET CULTURES ETRANGERES ET REGIONALES - SESSION 2024

Références : Arrêté du 22 juillet 2019 relatif à la dispense et à l'aménagement de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante à l'examen du baccalauréat général, technologique pour les candidats présentant tout trouble relevant du handicap tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles et empêchant l'expression ou la compréhension écrite ou orale d'une langue vivante modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020 – Note de service du 23 juillet 2020 relative à l'épreuve de l'enseignement de langues et littératures et cultures étrangères et régionales de classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat – Note de service du 13 juillet 2021 relative à l'adaptation de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale à compter de la session 2022

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrats

Dossier suivi par : M GAGLIANONE - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : sebastien.gaglianone@ac-aix-marseille.fr - Mme EMOND - Tel : 04 42 91 71 88 - Mail : francoise.emond@ac-aix-marseille.fr

I. ÉPREUVE TERMINALE DE L.L.C.E.R

L'épreuve orale de spécialité vise à évaluer la maîtrise du programme de l'enseignement de spécialité pour le cycle terminal.

A. Structure de l'épreuve

L'épreuve consiste en **un oral de 20 minutes**, sans temps de préparation, qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal.

Le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible pendant 10 minutes au plus.

Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de cycle terminal. Le candidat commente ces documents.

Le dossier présenté ou non par le candidat n'est pas évalué.

B. Composition du dossier présenté lors de l'épreuve

Les candidats se présentant à l'épreuve de **LLCER Anglais monde contemporain** devront présenter un dossier composé comme suit :

- Au moins un article de presse ;
- Au plus deux textes d'une autre nature ;
- Au plus deux documents iconographiques.

Les candidats se présentant à l'épreuve de **LLCER Anglais, Allemand, Espagnol et Italien** devront présenter un dossier composé comme suit :

- Au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- Au moins un texte littéraire, au lieu de deux, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- Au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- Au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc...)

C. Evaluation

Le niveau attendu est B2/C1 (C1 pour anglais, monde contemporain).

L'épreuve est notée sur 20 points.

Les interrogateurs utiliseront la grille d'évaluation de la note de service du 23 juillet 2020 pour déterminer la note.

Les notes seront renseignées sur les bordereaux de notation édités par le chef de centre puis saisies par l'interrogateur dans Cyclades.

D. Aménagements de l'épreuve orale de LLCER

Certains candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement pour l'évaluation de l'épreuve orale de LLCER.

Ces aménagements sont ceux inscrits sur la décision d'aménagement présentée par le candidat en début d'épreuve (temps supplémentaire, assistance d'un AESH...).

Une adaptation spécifique pour l'épreuve orale de LLCER est prévue pour certains candidats. Cette mesure est spécifiée sur la décision sous le numéro MH 647 – Adaptation de la partie orale de l'épreuve de terminale de spécialité LLCER.

Cette mesure prévoit que conformément à l'arrêté du 22 juillet 2019, le candidat est évalué conformément à l'annexe II :

- Niveau attendu : B2/C1 (C1 Anglais monde contemporain)
- Note sur 20 points
- Durée de l'épreuve de 10 minutes avec un temps de présentation du dossier 5 minutes puis une interaction de 5 minutes au plus.
- Le dossier est constitué de 3 à 4 documents textuels et iconographiques (étudiés en classe ou non) dont le fil conducteur se rattache à une ou plusieurs thématiques du programme de cycle terminal.

o LLCER Anglais, Allemand, Espagnol, Italien

- Au moins un texte littéraire, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- Eventuellement une œuvre d'art visuel ;
- Un texte non littéraire (article de presse...)
- Eventuellement : une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;

○ **LLCER Anglais monde contemporain**

- Au moins un article de presse ;
- Un texte d'une autre nature ;
- Eventuellement d'un document iconographique.

II. CALENDRIER ET CENTRES D'ÉPREUVES

Les candidats seront regroupés par secteur sur des centres.

Les épreuves se dérouleront les :

- Les 30 et 31 mai (Allemand, Espagnol et Italien) ;
- Les 3 et 4 juin (Anglais et Anglais monde contemporain).

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour l'organisation de ces épreuves orales.

Annexes :

Annexe n°1 – Répartition des candidats en centres épreuves pour les 30 et 31 mai

Annexe n°2 – Répartition des candidats en centres épreuves pour les 3 et 4 juin

Annexe n°3 – Fiche d'accompagnement du dossier pour l'épreuve

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Annexe n°1 – Répartition des candidats en centres épreuves pour les 30 et 31 mai

RNE	CENTRES EPREUVES	DISCIPLINES	30 mai		31 mai	
			Nbre COMMISSIONS	Candidats	Nbre COMMISSIONS	Candidats
0050004C	LYC HONORE ROMANE	ESP	1	5		
0130002G	LYC PAUL CEZANNE	ESP	1	11	1	11
0130036U	LYC PERIER	ALL	1	6		
0130175V	LYC HONORE DAUMIER	ESP	1	11	1	10
0131549N	LYC FREDERIC JOLIOT-CURIE	ESP	1	8		
0134155W	LYC SIMONE VEIL	ITAL	3	11		
0840003X	LYC FREDERIC MISTRAL	ESP	2	22	2	20
0840016L	LYC VICTOR HUGO	ESP	2	18		



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Annexe n°2 – Répartition des candidats en centres épreuves pour les 3 et 4 juin

RNE	CENTRES EPREUVES	DISCIPLINES	03-juin		04-juin	
			Nbre COMMISSIONS	Candidats	Nbre COMMISSIONS	Candidats
0040003G	LYC ANDRE HONNORAT	AMC	0	0	1	4
0040010P	LYC FELIX ESCLANGON	AMC	2	24	1	11
0040027H	LYC ALEXANDRA DAVID NEEL	ANGL	2	24	1	12
0040490L	LYC PIERRE-GILLES DE GENNES	AMC	1	10	1	9
0040533H	LYC LES ISCLES	ANGL	3	34	2	22
0050003B	LYC D ALTITUDE	AMC	1	11	1	10
		ANGL	1	12		
0050004C	LYC HONORE ROMANE	ANGL	1	11	1	5
0050006E	LYC DOMINIQUE VILLARS	AMC	3	32	3	30
0050035L	LYC ST JOSEPH GAP	ANGL	2	19	2	18
0130001F	LYC EMILE ZOLA	AMC	5	58	5	55
0130002G	LYC PAUL CEZANNE	ANGL	2	24	2	24
0130010R	LYC MONTMAJOUR	AMC	3	31	2	20
0130011S	LYC PASQUET	ANGL	2	21	1	10
0130038W	LYC MARSEILLEVEYRE	AMC	3	33	2	22
		ANGL	2	22	2	22
0130039X	LYC SAINT CHARLES	AMC	6	72	6	67
0130040Y	LYCEE THIERS	ANGL	2	24	2	24
0130042A	LYC MONTGRAND	ANGL	3	33	3	33
0130048G	LYCEE SAINT EXUPERY	AMC	3	34	2	22
		ANGL	2	23	1	12

RNE	CENTRES EPREUVES	DISCIPLINES	03-juin		04-juin	
			Nbre COMMISSIONS	Candidats	Nbre COMMISSIONS	Candidats
0130160D	LYCEE L'EMPERI	AMC	6	67	6	68
0130161E	LYCEE ADAM DE CRAPONNE	ANGL	1	11	1	8
0130164H	LYC ALPHONSE DAUDET	AMC	2	20	2	20
0130175V	LYC HONORE DAUMIER	ANGL	2	22	2	20
0131319N	LYC LA NATIVITE	AMC	3	32	3	30
0131323T	LYC PROVENCE (DE)	AMC	4	41	4	40
0131324U	LYC LACORDAIRE	ANGL	2	18	1	9
0131328Y	LYC MELIZAN	AMC	3	33	3	33
0131549N	LYC FREDERIC JOLIOT-CURIE	AMC	3	33	3	34
		ANGL	2	22	1	11
0131747D	LYC AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE	AMC	3	38	3	36
0132210G	LYC JEAN LURCAT	ANGL	2	22	2	21
0132410Z	LYC MAURICE GENEVOIX	ANGL	3	36	3	34
0132495S	LYC ARTHUR RIMBAUD	AMC	2	22	2	20
		ANGL	2	21	1	10
0133015G	LYCEE PIERRE MENDES FRANCE	AMC	5	55	5	57
0133244F	LPO MARIE MADELEINE FOURCADE	AMC	4	44	4	43
0133525L	LYC GEORGES DUBY	ANGL	3	35	2	22
0134003F	LYC NELSON MANDELA	ANGL	2	17	1	11
0134253C	LYC REGIONAL MONTECRISTO	AMC	4	44	4	44
0840001V	LYC CHARLES DE GAULLE	AMC	1	12	1	12
0840003X	LYC FREDERIC MISTRAL	ANGL	2	23	2	22
0840004Y	LYC THEODORE AUBANEL	AMC	6	72	6	72
0840015K	LYC JEAN HENRI FABRE	ANGL	1	11	1	6
0840016L	LYC VICTOR HUGO	AMC	3	36	3	33
0840017M	LYC ISMAEL DAUPHIN	ANGL	2	20	2	20
0840026X	LYCEE DE L'ARC	ANGL	3	30	2	22
0840072X	LYC ST JOSEPH	ANGL	2	20	1	9
0840075A	LYC ST LOUIS	AMC	1	11	1	11
0840918S	LYC VAL DE DURANCE	AMC	2	22	2	24
0840935K	LYC RENE CHAR	AMC	5	55	5	59
0841093G	LYC LUCIE AUBRAC	ANGL	1	12		
0841117H	LYC STEPHANE HESSEL	AMC	2	24	2	11



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Annexe n°3

SESSION 2024

ÉPREUVE ORALE DE SPÉCIALITÉ LLCER

Enseignement de spécialité LLCER :
(préciser la langue ou AMC)

NOM – PRÉNOM DU CANDIDAT :

Date de naissance :

NOM DE L'ENSEIGNANT :

ÉTABLISSEMENT (nom-ville) :

CLASSE :

THÉMATIQUE :

AXE D'ÉTUDE :

TITRES DES DOCUMENTS COMPOSANT LE DOSSIER DU CANDIDAT :

Document 1 :

Document 2 :

Document 3 :

Document 4 :

Document 5 :

Document 6 :

Signature de l'enseignant :

Cachet et signature du chef d'établissement :